

## Plan de travail provisoire <sup>1</sup> – 104<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail (1<sup>er</sup>-13 juin 2015)

	Dim 31/05	Lun 1	Mar 2	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Lun 8	Mar 9	Mer 10	Jeu 11	Ven 12	Sam 13
<b>Séances plénières</b>		▮			▮	▮		▮	▮	▮	▮ <sup>4</sup>	▮	▮
Commission de l'application des normes		▮ <sup>2</sup>	▮	▮	▮	▮	▮	▮	▮	▮	□	A	PI
Commission sur les PME et la création d'emplois <i>(discussion générale)</i>		▮ <sup>2</sup>	▮	▮	▮	▮ <sup>**</sup>	▮ <sup>**</sup>	□ <sup>***</sup>	▮	▮		PI	
Commission sur la transition de l'économie informelle <i>(action normative, deuxième discussion) (comité de rédaction de la commission) *</i>		▮ <sup>2</sup>	▮	▮	▮	▮	▮	▮	▮	▮		PI/V	
Commission pour la discussion récurrente sur l'objectif stratégique de la protection sociale (protection des travailleurs) <i>(discussion récurrente)</i>		▮ <sup>2</sup>	▮	▮	▮	▮ <sup>**</sup>	▮ <sup>**</sup>	□ <sup>***</sup>	▮	▮		PI	
Commission des finances				▮		▮			A	PI/V <sup>7</sup>		V	
Commission de proposition		▮			PI					▮ <sup>5</sup>	PI	V <sup>6</sup>	
Réunions des groupes	▮	▮											
Conseil d'administration		▮ <sup>3</sup>											▮

<sup>1</sup> Sous réserve de l'approbation de la Commission de proposition.

<sup>2</sup> A partir de 14 h 30.

<sup>3</sup> Section du programme, du budget et de l'administration du Conseil d'administration (GB.323bis).

<sup>4</sup> Sommet sur le monde du travail.

<sup>5</sup> Examen de la demande d'admission des îles Cook dans l'OIT.

<sup>6</sup> Vote concernant la demande d'admission des îles Cook dans l'OIT.

<sup>7</sup> Vote concernant les arriérés de contribution d'un Etat Membre.

Le vote aura lieu à l'extérieur de la Salle des Assemblées.

\* **La commission devra déterminer l'horaire et la fréquence des réunions de son comité de rédaction (CRC).**

\*\* Groupe de rédaction.

\*\*\* Réception des amendements.

**A** Adoption de son rapport ou de ses résultats par la commission.

**PI** Adoption du rapport par la Conférence en séance plénière.

**V** Vote par appel nominal en séance plénière.

▮ Séance d'une demi-journée.

▮ Séance d'une journée entière.

□ Séance si nécessaire.